

Communiqué de presse - Dr Sylvie Quelet élue présidente de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Nouvelle-Aquitaine - 05/10/2026

Datum 5.10.2026
Subjekt ARS Nouvelle-Aquitaine
Kontakt <div><p>Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine</p><p>Tél : 06 65 24 84 60</p><p>ars-na-communication@ars.sante.fr</p></div>
Region Frankreich
Kategorie Gesundheitswesen und Krankenhäuser, Soziale Dienste, Staatliche Institutionen

Réunie à Bordeaux le 2 octobre 2026 pour sa séance d'installation, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) de Nouvelle-Aquitaine a élu à sa présidence le Dr Sylvie Quelet, médecin de santé publique. Elle succède au Pr François Alla et conduira l'instance jusqu'en 2031.

Une présidente attachée à l'indépendance de l'instance

Pour sa nouvelle présidente, la CRSA doit peser pleinement sur les choix de santé de la région : *« Je crois que le débat éclaire la décision publique et qu'une instance comme la nôtre est faite pour faire bouger les lignes. »* Récemment retraitée de l'ARS, elle tient à affirmer sa liberté de parole : *« ...je prendrai la distance nécessaire avec l'Agence pour porter, en toute indépendance, la voix de chacune des sensibilités de cette assemblée. »*

Une carrière consacrée à la prévention

Le Dr Quelet a commencé sa carrière à la collectivité « Ville de Paris » sur la coordination du volet petite enfance dont les crèches et PMI et dans les centres de vaccination. À Santé publique France, elle a ensuite dirigé les maladies infectieuses, puis la prévention et la promotion de la santé, avant de rejoindre l'ARS Nouvelle-Aquitaine. Éluée dans une commune rurale, elle connaît de près *« les attentes des habitants et des soignants »*.

Les priorités du mandat

Prévention et vaccination, accès aux soins dans les territoires les moins bien dotés, vieillissement de la population : pour faire avancer ces sujets, la présidente veut renforcer le travail commun entre les commissions, suivre de près les suites données aux avis de la CRSA, soutenir les douze conseils territoriaux de santé, en lien avec l'Association d'appui qui accompagne les instances.

L'organisation de la CRSA

La CRSA s'organise autour d'une **assemblée plénière de 120 membres** et d'une **commission permanente de 15 membres**, qui exerce ses attributions entre deux séances plénières. Elle

s'appuie aussi sur quatre commissions spécialisées, constituées lors de la séance d'installation :

- **La commission spécialisée de l'organisation des soins (44 membres)**, compétente sur l'offre de soins hospitalière et de ville ;
- **La commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux (28 membres)**, consacrée aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap ;
- **La commission spécialisée de prévention (30 membres)**, chargée de la prévention et de la promotion de la santé ;
- **La commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers (13 membres)**, qui établit chaque année un rapport sur le respect des droits des usagers.

Chacune élira sa présidence lors de sa première réunion, dans les prochaines semaines.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine remercie le Pr François Alla, sous la présidence duquel la CRSA a rendu seize avis, publié trois manifestes et porté une grande cause régionale sur la fin de vie. Elle poursuivra ce travail avec le Dr Quelet, notamment pour associer davantage les conseils territoriaux de santé à la préparation des avis.

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/communique-de-presse-dr-sylvie-quelet-elue-presidente-de-la-conference-regionale-de-la-sante-et-de>